

CHARTRE ÉCO-REONSABLE DU CYCLISTE, COUREUR ET MARCHEUR CONNECTÉ

Tous conscients que le déconfinement, depuis le 11 mai 2020, devra se faire dans le respect strict des règles transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, l'objectif de cette « Charte éco-responsable du coureur connecté » est d'encadrer le déroulement du « 7 Sommets Challenge® ».

Chaque participant au « 7 Sommets Challenge® » s'engage à :

-  Pédaler, courir seul ou en respectant impérativement une distance de 10 mètres entre deux personnes et si vous courez en groupe dans la limite de 10 personnes maximum.
-  Ne pas pédaler ou courir si vous présentez des symptômes du COVID-19.
-  Ne pas pédaler ou courir si vous avez présenté les derniers symptômes du COVID-19 il y a moins de 14 jours (vous devez rester confiné).
-  Ne pas réaliser la course sur un tapis, un home trainer... (votre montre ne vous fournira pas de données GPS et le fichier GPX nécessaire).
-  Pédaler ou courir en extérieur.
-  Pédaler ou courir sans bénéficier de vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités en plein air.
-  Respecter le code de la route.
-  Respecter les règles spécifiques en vigueur sur votre territoire.
-  Ne pas cracher.

Avoir un comportement Eco-responsable

- Ne pas jeter mes déchets sur la voie publique.
- Respecter et laisser les lieux publics propres.
- Privilégier une gourde d'eau réutilisable plutôt qu'une bouteille plastique à usage unique.
- Privilégier de pédaler ou courir proche de mon domicile sans utiliser de moyen de transport.
- Préférer la douche au bain, même après l'effort !
- Pensez à la préservation de la nature.